

Postulat interpartis

Ville sans pesticides

Le présent postulat demande au Conseil Municipal

1. D'examiner comment interdire l'utilisation de tous produits toxiques (par ex. pesticides) pour l'entretien de tous les espaces verts qu'entretient la Ville de Bienne.
2. Comment faire en sorte que les propriétaires privés de jardins et zones vertes n'utilisent plus de produits toxiques pour l'entretien de leurs espaces verts en Ville de Bienne?

Motivation

La Ville de Bienne visant l'obtention du Label Gold pour 2020 (qui fera de Bienne une « cité de l'énergie [propre] »), il serait bien que les autorités décident de l'interdiction d'utilisation de produits toxiques et dommageables pour la nature et les être humains pour l'entretien de ses espaces verts. A ce propos, j'ai vu beaucoup de panneaux indiquant « Ville sans pesticides » lors de mes déplacements de cet été en France, c'est possible. Une telle décision ne ferait que renforcer le positionnement clair de la Ville de Bienne, ou dit autrement, toute décision allant dans ce sens, voire même sous forme de Règlement spécifique, serait une implication directe de la Ville de Bienne par rapport aux problèmes sérieux concernant la pollution et la protection de la planète. Des analyses de l'eau potable en Suisse, venant du reste de faire la une des journaux, sont des plus inquiétantes, une attitude sans équivoque des autorités de cette ville par rapport à la protection de la nature, de la faune terrestre et aquatique et donc des êtres humains qui se concrétiserait dans une décision claire serait la bienvenue.

Christiane Vlaiculescu-Graf, PSR



Ruth Tennenbaum, Passerelle



Biel-Bienne, le 22 août 2019